

Table des matières

1	L'Ile-de-France : capitale mondiale de l'intelligence artificielle ?	1
2	En dix ans, le prix des maisons a fait le grand écart à travers l'Ile-de-France.....	3
3	LA LETTRE DE L'EXPANSION – 29/10/2018	4
4	Protection des données personnelles: chefs d'entreprise, souriez, c'est une opportunité !	4
5	Le prix des carburants augmente, la grogne aussi	6
6	Distribution alimentaire : l'impératif devoir de réinvention de toute une filière	8
7	« Il y a désormais trop d'acteurs sur le marché de l'électricité » en France	8
8	La performance des régimes de retraite varie fortement	11
9	Radiographie des chômeurs qui travaillent.....	13
10	La négociation collective est restée dynamique en 2017.....	14
11	Gérald Darmanin au JDD : la hausse du pouvoir d'achat "sera visible ces jours-ci sur les comptes en banque"	15
12	Pouvoir d'achat: pourquoi ça coince.....	18
13	Brésil : les défis qui attendent le président Bolsonaro	20
14	Economie : première alerte aux Etats-Unis, après deux ans d'euphorie.....	21

III ILE-DE-FRANCE

AFFICHES PARISIENNES – 27/10/2018

1 L'Ile-de-France : capitale mondiale de l'intelligence artificielle ?

Valérie Pécresse, la présidente de la Région Ile-de-France, vient de présenter le nouveau plan régional "IA 2021" dont l'objectif est de permettre à l'Ile-de-France de devenir une "start-up région" et surtout la capitale de l'intelligence artificielle en Europe.

« S'il on parle d'une "start-up nation", on parle avant tout d'une "start-up région", puisque l'Ile-de-France concentre 40 % de la recherche française et 30 % de la richesse économique. Nous pensons que l'Ile-de-France a tous les atouts pour être le hub de l'intelligence artificielle en Europe », déclare Valérie Pécresse.

Avec le nouveau plan régional "IA 2021", elle souhaite renfoncer le leadership et l'attractivité du territoire dans ce secteur. « Le plan régional IA 2021 est très bien porté par Valérie Pécresse et Alexandra Dublanche. Ce qui est vraiment intéressant, c'est qu'au-delà des mots, il y a un impact direct sur l'économie et l'emploi », explique Dimitri Carbonelle, fondateur de Livosphère.

Quelles sont les mesures phares du plan régional sur l'intelligence artificielle ? Question à laquelle a également répondu Bertrand Braunschweig, directeur du centre Inria Paris-Saclay, Juliette Mattioli, experte IA chez Thales, lors d'une table ronde animée par Frédéric Simottel, journaliste à BFM business.

Pack IA : des solutions sur mesure

La Région Ile-de-France s'engage à mettre en place un "Pack IA" pour donner aux PME et ETI franciliennes les clés et les ressources pour utiliser davantage l'intelligence artificielle dans le cadre de leur activité. Le pack IA permet aux entreprises de bénéficier « d'une brique de conseil personnalisé jusqu'à la mise œuvre pérenne de la solution d'intelligence artificielle identifiée ».

L'objectif de cette mesure annoncé par Valérie Pécresse est de « permettre chaque année à 100 entreprises d'accroître très rapidement leur compétitivité ».

« *Le pack IA répond aux problématiques que rencontrent les PME et les ETI. Elles ont besoin de solutions sur mesure* », selon Dimitri Carbonelle, qui accompagne les entreprises dans le domaine de l'intelligence artificielle, notamment pour la mise en place de robots collaboratifs dans des entreprises de mode.

D'après lui, « l'intérêt du pack IA est de faire le lien entre les start-up qui ont des solutions standards avec des PME et des ETI. L'objectif est d'utiliser les solutions packagées/standards des start-up pour mettre en place les différentes briques de conseils et construire une solution qui soit adaptée aux PME et ETI. »

Une plateforme de mutualisation des données

Avec des partenaires industriels comme ATOS et SNCF, la région prévoit de mettre en place une plateforme spécialement dédiée à la mutualisation de données industrielles. Les entreprises pourront ainsi avoir accès à un nombre considérable d'informations ayant vocation à les rendre plus efficaces et plus compétitives.

L'accès à ces données de qualité est, pour la Région « un enjeu stratégique pour les acteurs de l'industrie francilienne ». La plateforme sera facilement accessible pour tous ; le but de la Région étant de « développer sa stratégie de la donnée, en coopération avec des partenaires privés et publics ».

Des formations adaptées

Des formations de niveau Bac +2 spécialisées dans l'intelligence artificielle pour les étudiants et les demandeurs d'emploi vont commencer dès novembre à Saint-Germain-en-Laye avec deux promotions de 10 personnes chacune.

La Région s'associe à Simplon.co et Microsoft dans le cadre de cette démarche. à terme, 200 spécialistes seront formés chaque année dans le cadre d'écoles spécialisées en intelligence artificielle.

Cette formation s'adresse principalement « aux ingénieurs, aux développeurs, aux personnes formées initialement aux technologies de l'intelligence artificielle mais qui ont besoin d'une remise à niveau ».

Un premier lycée "IA" en France

Un premier lycée pilote spécialisé dans l'intelligence artificielle va voir le jour en France, au sein du lycée Paul Valéry, dans le 12^e arrondissement de Paris.

Dès la Seconde, ce lycée formera des élèves aux outils de développement spécifique à l'intelligence artificielle, ainsi qu'aux fondamentaux en mathématiques et en statistiques. Les enseignants de ce lycée seront, dans un premier temps, sélectionnés parmi les entreprises spécialisées en intelligence artificielle.

« *Spécialiser quelqu'un dans le code ou l'apprentissage de l'IA, ça n'a pas vraiment de sens. En revanche, ce qui est intéressant c'est de voir comment on peut inclure l'IA dans des matières comme les mathématiques ou la géographie* », explique Dimitri Carbonelle.

Par ailleurs, la Région lancera un nouveau programme de bourse doctorale doté d'un montant de 5 millions d'euros en 2019 pour faciliter le recrutement de doctorants en entreprise et dont pourront bénéficier les chercheurs en intelligence artificielle.

L'IA au service de la santé

Dans le nouveau plan régional "IA 2021", la santé constitue une des priorités pour l'Ile-de-France. La Région, avec ses partenaires Medicen, Cancer Campus et l'Institut Gustave Roussy (IGR) lancera un challenge dédié spécifiquement à l'oncologie dès 2019 pour réduire les inégalités sociales en matière de cancer, à tous les moments de la maladie, de l'exposition aux facteurs de risques jusqu'à la prise en charge.

A partir de 2019, la Région travaillera également, en partenariat avec un grand hôpital francilien et le pôle Medicen, à la constitution d'un hôpital du futur, en utilisant les technologies de l'intelligence artificielle.

Carole GALLOY

LE FIGARO – 29/10/2018

2 En dix ans, le prix des maisons a fait le grand écart à travers l'Ile-de-France

Les prix immobiliers en milieu urbain ont grimpé de plus de 5% entre 2008 et 2018 en Ile-de-France alors qu'ils ont chuté de plus de 7% en zone rurale, selon une étude des notaires.

Paris intra-muros et ses prix moyens pouvant dépasser les 10.000 euros du m² focalise souvent notre attention. Mais pour illustrer à quel point l'immobilier est un marché à deux vitesses, en région parisienne comme en province, les notaires d'Ile-de-France, [dans une récente étude \(consacrée au marché ancien\)](#), se sont intéressés à la zone rurale de la région. Elle couvre 60% de la superficie de l'Ile-de-France mais n'accueille que 6% des douze millions de Franciliens. «Cette faible densité favorise l'habitat individuel», expliquent les notaires. Ainsi, cinq maisons sont vendues pour un appartement contre deux appartements pour une maison en moyenne en Ile-de-France. Les acquéreurs cadres sont moins présents (19% des habitants contre 37% en Ile-de-France), au contraire des ouvriers et employés (33% contre 19% en Ile-de-France) qui sont surreprésentés.

Côté prix, les notaires se sont attachés à comparer leur évolution depuis quinze ans en zone rurale, périurbaine et urbaine ainsi qu'en Ile-de-France. Force est de constater que la crise financière de 2008 s'est traduite par une baisse brutale des prix des maisons pendant quelques trimestres. À partir de mi-2009, les prix sont repartis de l'avant mais ce rebond a été nettement moins fort pour les maisons en zone rurale. L'écart avec le pôle urbain ne s'est jamais réduit. Pire: il semble s'accroître depuis le début de l'année 2018.

Après dix ans d'alternance de hausses et de baisses, le prix des maisons en juillet dernier a retrouvé le même niveau qu'en juillet 2008 pour l'ensemble de l'Ile-de-France. Ce qui est loin d'être le cas de la zone rurale. Les disparités demeurent avec des hausses de prix en dix ans de 5,6% pour les maisons situées en milieu urbain, de 1,3% en zone périurbaine et une baisse de 7,3% en zone rurale.

Cette étude des notaires vient confirmer qu'à l'instar de la France, la région parisienne est un marché coupé en deux, tant au niveau des prix que du volume des ventes. Le gouvernement a ainsi décidé de réduire les aides publiques à l'accession dans les zones où la demande est plus faible que l'offre. De quoi mettre en colère les professionnels car ces zones rurales sont les «terres d'élection de la maison individuelle neuve». Or, six ménages sur dix bénéficiaires de ces aides, résident dans ces zones détendues. Et ils ont souvent besoin d'une APL accession ou d'un PTZ pour boucler leur financement.

Guillaume Errard

::: MEDEF

3 LA LETTRE DE L'EXPANSION – 29/10/2018

■ **GEOFFROY ROUX DE BÉZIEUX**, le patron du Medef, a accordé une longue interview au quotidien allemand *Handelsblatt*. L'occasion pour lui de plaider en faveur d'un vrai marché unique pour l'économie numérique. Il a affirmé également que les Gafa doivent payer des impôts en Europe. Enfin, le président du Medef annonce son intention de présenter avant les élections européennes un manifeste intitulé « Notre vision de l'économie de marché au niveau européen ».

■ **CE MÊME PATRON DU MEDEF** a été l'invité d'un déjeuner devant plus de 200 chefs d'entreprise la semaine dernière, à l'invitation du mouvement Ethic. Interpellé par un patron sur les ventes à découvert organisées par des fonds actifs, Geoffroy Roux de Bézieux s'est montré préoccupé par la situation et a indiqué qu'il allait se saisir du sujet. Selon nos informations, le patron du Medef n'a pas traîné, et a écrit il y a quelques jours à Robert Ophèle, président de l'Autorité des marchés financiers (AMF), et au secrétaire général afin de voir dans quelles mesures la situation pouvait être améliorée.

::: ENTREPRISES

L'OPINION – 29/10/2018

4 Protection des données personnelles: chefs d'entreprise, souriez, c'est une opportunité !

La mise en conformité avec le règlement général européen sur la protection des données (RGPD) est coûteuse. Mais à moyen terme, c'est une chance

Cinq mois ont passé depuis l'entrée en vigueur définitive du Règlement européen sur la protection des données (RGPD), le 25 mai 2018. Une petite révolution dans la façon dont les entreprises et les administrations doivent désormais sécuriser et gérer leurs bases de données, notamment en demandant aux pourvoyeurs des informations leur assentiment avant de pouvoir les utiliser. Les voilà désormais

responsables de leurs data... Et sous la menace de sanctions lourdes si elles faillissent ! Après avoir beaucoup regimbé, les organisations travaillent encore à la mise en conformité. Elles n'ont pas encore toutes compris le bénéfice qu'elles pouvaient en tirer. Pourtant, le RGPD s'avère un atout.

La CNIL avait fait de lui le héraut de son programme d'évangélisation : Pierre-Olivier Brial, le directeur général de Manutan, société spécialisée dans la distribution à distance de matériel de bureau, a été aux avant-postes de la mise en place du RGPD en France. Il se souvient de l'immense chantier que fut le processus de mise en conformité. Mais il l'affirme aujourd'hui : « [Le RGPD est une opportunité pour nous](#). L'exercice de cartographie de toutes les données que nous collectons dans 17 pays nous a permis d'harmoniser les pratiques, de rationaliser les outils et d'accélérer la digitalisation de l'entreprise. Nous avons mis en place un registre central des données propre, net. Cette base est plus simple à sécuriser, et elle a de la valeur car elle est utilisable sans erreur. »

C'est le premier bénéfice du RGPD. Il permet aux entreprises de franchir la marche vers une digitalisation qui a pris du retard. Un mouvement à marche forcée, certes, vu la lourdeur des amendes cas de manquement : [entre 2 % à 4 % du chiffre d'affaires mondial](#). Un mouvement coûteux, aussi... Mais un investissement pour mettre fin à l'utilisation anarchique des outils informatiques, la règle dans la plupart des PME. « Les fondamentaux ne sont pas là, les systèmes d'information sont au niveau zéro », se navre [Thierry Veyre, cofondateur d'une start-up rhônalpine spécialisée dans la sécurisation des données des TPE et des PME](#).

Pour Jean-Philippe Cassard, responsable cybersécurité chez [Sopra-Steria](#), « le RGPD permet de s'attaquer à la racine des mauvaises pratiques » : « Je ne connais pas une entreprise qui soit contre la logique de protéger les données. Et cela vaut même pour les petites entreprises, artisanales, qui ne valorisent pas les données parce que cela ne se fait pas dans leur secteur. Le RGPD peut, avant tout, leur éviter de se porter préjudice à elles-mêmes ! »

Une culture de la sécurité informatique et une prise de conscience de la valeur cachée des données est-elle en train d'émerger ? Eric Boulay, directeur exécutif d'Accenture Security, note, certes, une « asymétrie entre petites et grandes entreprises. Mais toutes s'adaptent de manière durable : on compte désormais 13 000 DPO (data protection officers) en France depuis l'entrée en vigueur du RGPD, alors qu'il n'y avait que 5 000 correspondants CNIL auparavant ».

Données « propres ». Pour d'autres entreprises, poursuit Jean-Philippe Cassard, « la transformation digitale a fait de la data LE levier de croissance ». Rien que pour ce qui concerne les usages marketing des datas, le marché français est estimé à 1,7 milliard d'euros en 2018. Il a crû de 26 % sur cinq ans, selon une récente étude de Mediapost/BVA. Mais on peine encore à lister tous les autres bénéfices de la digitalisation, que ce soit dans l'amélioration des flux de production, le suivi des commandes, la maintenance prédictive, le développement de services nouveaux associés au cœur de métier. Pourquoi les entreprises françaises traînent-elles encore la patte pour se lancer dans la mise en conformité ?

Incompréhensible pour Xavier Leclerc, PDG de DPMS, un cabinet de conseil qui propose aussi un service de DPO décentralisé. « J'ai longtemps exercé cette fonction au sein d'une grande entreprise américaine, Experian. J'y ai acquis la culture du "privacy is good for business". Il faut inverser le mode de pensée. Le RGPD n'est pas une charge. C'est une magnifique opportunité pour les entreprises qui l'abordent plus tôt que leurs concurrentes ». Nombre d'appels d'offres de grandes entreprises ou d'organismes publics incluent désormais des critères de protection des données. Des services peuvent se distinguer en mettant en avant la prise en compte de toutes les implications RGPD. Expliquer aux prospects qui répondent à des questionnaires en ligne ce que l'on va faire de leurs données est un gage de confiance. Un moyen d'obtenir non des informations fantaisistes inexploitable, mais une base sérieuse, qualifiée, exploitable.

Nouvelles frontières. Xavier Leclerc pousse le raisonnement plus loin. « Avec ce texte unique, ce qui est en soi colossal, l'Europe a pris une longueur d'avance dans sa conception du traitement de la donnée. Ne nous voilons pas la face, ce n'est pas simplement vertueux. C'est une façon de récupérer des marchés qui nous avaient échappé – celui des licornes d'Internet – en fédérant [un écosystème autour d'une philosophie](#). Le Japon et le Brésil adoptent des règles similaires. Microsoft protège son centre de

données en Irlande, pour les mettre à l'abri des intrusions du gouvernement américain, permises par le Cloud Act. [Cela nous aide à faire valoir la nécessité de la souveraineté numérique sur les données.](#) » Pour lui, le RGPD est une première étape pour refaire notre retard sur les Gafa et les BATX, leurs équivalents chinois. Un exemple éclatant ? « Facebook, dont le modèle consiste à vendre les données des utilisateurs, ne peut tout simplement pas être conforme au RGPD. [Google non plus.](#) » Les premières amendes infligées par l'Europe, lorsqu'elles tomberont, vont acter la rupture. Les acteurs européens comme Qwant peuvent profiter du temps d'avance pour émerger dans les frontières du nouveau monde numérique définies par le RGPD. Et avec eux, tout le champ économique.

Eric Barbry (Racine): «Le RGPD a fait basculer la sécurité des données dans le champ du droit» // <https://www.lopinion.fr/edition/economie/eric-barbry-racine-rgpd-a-fait-basculer-securite-donnees-dans-champ-166657>

INVITATION // Petit déjeuner-débat sur le RGPD le mardi 6 novembre : <http://www.medef-idf.fr/petit-dejeuner-debat-en-partenariat-avec-la-cci-paris-ile-de-france-sur-le-rgpd-6-novembre-2018/>

Emmanuelle Ducros et Oceane Herrero

LE JDD – 28/10/2018

5 Le prix des carburants augmente, la grogne aussi

TENSIONS

Chaque jour, la pétition en ligne (change.org) lancée par une automobiliste de Seine-et-Marne « *pour une baisse des prix du carburant à la pompe* » recueille de nouvelles signatures : 130.000 signature en début de semaine, 380.000 hier après-midi... Sur Facebook, une page appelant à « *un blocage national contre la hausse du carburant* » le 17 novembre à Paris et en province fait également florès. Attention, mouvement hautement inflammable. Le Rassemblement national et Debout la France appellent à rallier le mouvement, au risque de dissuader certains internautes qui dénoncent une récupération. Tout se passe comme si les efforts du gouvernement pour le pouvoir d'achat des ménages (baisse des charges salariales, taxe d'habitation) se diluaient dans une flaque de pétrole. En un an, le prix du gazole a grimpé de plus de 20 %, celui du super de 14 % et les deux sont supérieurs à 1,50 euro le litre.

Approvisionnement à l'étranger et vols d'essence

Pourquoi un tel mécontentement ? Première explication, une fiscalité à la pompe parmi les plus élevées en Europe, souligne l'Union française des industries pétrolières (Ufip). Cette fiscalité a augmenté depuis le 1^{er} janvier 2018, mais « *son poids a été relativement absorbé par un prix modéré du baril, analyse Catherine Enck, porte-parole de l'Institut français du pétrole. En revanche, lorsque celui-ci est passé à 85 dollars en octobre, le cocktail fiscal a rejailli* ». Outre la TICPE, la contribution carbone et la TVA, l'État a également renchéri le coût des certificats d'économie d'énergie (CEE) acquitté par l'industrie pétrolière. L'Ufip estime que la répercussion des CEE par les pétroliers pèse cette année entre 3 et 6 centimes par litre à la pompe.

Trop de taxes peut-il tuer les taxes ? C'est le risque. Les routiers qui traversent la France faisaient déjà le plein avant d'entrer en France, privant ainsi le Trésor de recettes. Les allers-retours des frontaliers s'accroissent, comme pour l'achat de tabac moins cher en face, constatent les professionnels de la distribution pétrolière. Autre effet pervers, la multiplication des vols de carburant, avec l'apparition d'un piratage numérique sophistiqué, comme c'est arrivé en Picardie.

Une nouvelle hausse votée par la majorité

Deuxième raison de l'irritation : le projet de loi de finances de 2019. Au lieu d'ouvrir des perspectives rassurantes, le gouvernement et la majorité ont voté une hausse supplémentaire. Au lendemain du réveillon du 31 décembre, ce sera + 6,5 centimes sur le gazole et + 2,9 centimes pour le super. Cette politique de rattrapage du prix de la fiscalité sur le gazole, reconnu cancérigène, a été amorcée sous le quinquennat Hollande. Mais le gouvernement actuel accentue la trajectoire haussière. Pour compenser, il a beau prévoir l'élargissement des aides à l'achat de véhicule propres, l'effet est relatif. D'autant que Ségolène Royal a insisté lundi sur RTL en accusant le gouvernement de pratiquer une écologie, « *punitive* » pour « *faire de l'impôt* » et boucler un budget compliqué.

Élisabeth Borne, la ministre des Transports, n'a rien fait pour dissiper cette lecture. Mardi à l'Assemblée, devant les membres de la commission du développement durable, elle a redit chercher « *500 millions d'euros* » supplémentaires en 2020 pour mieux entretenir les routes dont plusieurs rapports soulignent la dégradation inquiétante. Cible toute désignée : les transporteurs routiers qui, selon elle, doivent faire un effort pour les infrastructures.

Mercredi, une réunion avec les fédérations de transporteurs s'est mal terminée. Le ministère leur proposait un choix diabolique : soit l'instauration d'une vignette forfaitaire en 2020, dont les ministres Gérald Darmanin et Bruno Le Maire, mais aussi Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef, ne veulent pas ; soit une baisse de plusieurs centimes de la ristourne sur la TICPE dont bénéficient les transporteurs équivalent à une nouvelle hausse de la fiscalité ; soit un mélange des deux avec un complexe mécanisme de compensation. Les organisations professionnelles sont vent debout.

« *La ministre a reconstitué l'unité entre le tandem TLF [Transport et logistique de France]-FNTR [Fédération nationale des transports routiers] et l'OTRE [Organisation des transporteurs routiers européens], qui n'avaient pas signé de communiqué commun depuis des années* », constate un professionnel. Si aucune fédération n'appelle à rallier le mouvement du 17 novembre, la base peut être tentée. « *Entre les 80 km/h, les radars, l'automatisation des sanctions et le carburant, la pression sur la route devient insupportable* », s'inquiète Jean-Marc Rivéra, le secrétaire général de l'OTRE, généralement modéré. Le gouvernement peut-il encore rectifier le tir de la fiscalité lors du passage de la loi au Sénat ? « *Ça va être difficile, la mécanique budgétaire est lancée* », expliquait vendredi soir le député En marche Benoît Simian depuis le TGV qui le ramenait dans sa circonscription en Gironde.

MARC FRESSOZ

LE FIGARO – 29/10/2018

6 Distribution alimentaire : l'impératif devoir de réinvention de toute une filière

DÉCRYPTAGE - Nos changements de comportements de consommation affectent à la fois nos liens avec les commerçants, les industriels et le monde agricole

La lessiveuse boursière dans laquelle se débattent les distributeurs risque d'essorer tout un pan de l'économie. La disparition annoncée de l'hypermarché, qui fut pendant plusieurs décennies la locomotive des géants de la distribution et de l'industrie agroalimentaire, n'est que la face émergée de l'iceberg. Ces deux secteurs sont confrontés à une révolution copernicienne plus large que la désaffection des Français pour les grandes surfaces. Nos changements de comportements de consommation affectent à la fois nos liens avec les commerçants, les industriels et le monde agricole.

La nourriture est plus que jamais au cœur des préoccupations des Français. Mais ils n'ont plus du tout envie de passer leur samedi après-midi en famille à arpenter les rayons à la découverte des innovations: les courses alimentaires sont devenues une corvée, sauf pour les produits frais. Les célibataires et les couples sans enfants ont moins envie de faire la cuisine tous les jours, même si leur confiance dans les plats préparés des industriels est écornée par le food-bashing et [les excès de sucre et de sel](#).

Sérieux atouts

Les géants de la distribution ont multiplié, en centre-ville comme à la campagne, des supérettes de proximité offrant un choix réduit de produits industriels et une offre alléchante de produits frais et plats cuisinés sur place. Mais des rivaux ont pris de l'importance: les magasins spécialisés sur le bio et les produits frais, parfois approvisionnés en direct à la ferme, leur chipent des parts de marché ; les restaurants et les services de livraison de repas leur prennent de la part d'estomac. Ces géants ont certes anticipé la révolution en cours: Casino a réduit la taille de ses hypers, s'apprête à céder les moins performants et fait évoluer en permanence l'offre de produits et services de ses supérettes, de plus en plus nombreuses. Carrefour, de son côté, s'est donné pour mission de devenir «le leader mondial de la transition alimentaire pour tous». Les deux disposent de sérieux atouts pour réussir leur pari. Leur poids permet d'entraîner un changement concret et efficace de toute la chaîne, de la fourche à la fourchette. De quoi rassurer les adeptes, de plus en plus nombreux et exigeants, du «mieux manger».

Mais leur taille, comme celle des géants de l'industrie, présente un risque d'image face au désir de renouveau et à la défiance des consommateurs. Leur gigantisme est aussi un handicap pour certains investisseurs. Ces derniers sont avant tout éblouis par la folle croissance [des pure players de la livraison à domicile de paniers de courses et de repas](#). Ils craignent que la dépendance aux hypermarchés des dinosaures de la distribution ralentisse la transformation de leur modèle. Pour sortir de la lessiveuse, les géants de la distribution devront convaincre les investisseurs qu'ils sont en mesure de s'imposer comme les leaders de la révolution de toute une filière.

INTERVIEW VIDÉO de l'ex-patron de Système Serge Papin : «Les évolutions de la société annoncent la mort de l'hypermarché» // <http://premium.lefigaro.fr/societes/2018/10/28/20005-20181028ARTFIG00128-serge-papin-les-evolutions-de-la-societe-annoncent-la-mort-de-l-hypermarche.php>

Ivan Letessier

LE MONDE – 27/10/2018

7 « Il y a désormais trop d'acteurs sur le marché de l'électricité » en France

Pour le président de la Commission de régulation de l'énergie, Jean-François Carenco, « la concurrence par les prix reste marginale ».

Jean-François Carencio, le président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) revient sur l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité. L'instance qu'il préside y a d'ailleurs joué un rôle-clé.

Ancien préfet du Rhône et de Paris, Jean-François Carencio, 66 ans, a notamment été directeur du cabinet de Jean-Louis Borloo au ministère de l'emploi, puis de l'écologie jusqu'en 2010. Il est devenu, en 2017, président de la CRE, qui, parmi ses attributions, propose les évolutions des tarifs de gaz et d'électricité et organise les appels d'offres pour les énergies renouvelables.

Haut fonctionnaire très attaché au rôle de l'Etat, il a souvent pris des positions en contradiction avec celles de son prédécesseur, Philippe de Ladoucette, grand défenseur de la concurrence, en soutenant les tarifs fixés par l'Etat et la place d'EDF.

Le secteur de l'électricité est ouvert à la concurrence depuis plus de dix ans. De très nombreux fournisseurs se lancent, mais EDF détient toujours près de 80 % du marché. La mise en compétition fonctionne-t-elle ?

C'est un mensonge de dire que la concurrence n'existe pas. Elle est féroce. La preuve, les plus gros se lancent sur le marché français, comme Total, Leclerc ou *[le groupe suédois]* Vattenfall. Le nombre de fournisseurs autorisés augmente sans arrêt. C'est d'ailleurs un de mes soucis : il faut mieux contrôler l'arrivée sur le marché de nouveaux fournisseurs. Il y a désormais trop d'acteurs, et des consolidations auront nécessairement lieu.

D'autant que certains de ces nouveaux arrivants ne sont pas toujours sérieux et passent leur temps à faire des procès à EDF ou aux pouvoirs publics.

Pourtant, cela ne fait pas vraiment baisser les prix pour les particuliers...

L'électricité est un produit noble, sociétal. Sur la facture, la fourniture d'électricité représente uniquement 35 %. Le reste représente les taxes et le coût du transport. Dans ces conditions, faire de réelles baisses de prix est très difficile. Pour faire reculer le prix de 10 % pour l'utilisateur, il faut que la diminution réelle soit de 30 %. Cela conduit certains à vendre à perte. Je ne vois pas comment on peut faire des offres autour de - 20 % et avoir des marges.

Mais, alors, à quoi sert la mise en compétition ?

La concurrence par les prix reste marginale sur le marché de l'électricité. Elle ne sert pas à faire baisser les tarifs, mais à encourager l'innovation. Les rivaux d'EDF ne vont pas gagner leur vie en baissant les prix, mais en proposant des services. Ce sera notamment possible grâce au compteur communicant Linky.

La mise en compétition doit permettre de diminuer la consommation d'énergie et de responsabiliser les citoyens. Mais ce processus sera long.

Du côté de la production, la concurrence sert à bien profiter des nouvelles techniques en matière d'énergies renouvelables. C'est mieux que ce soit, par exemple, de petites entreprises qui inventent du photovoltaïque flottant plutôt que de grosses structures qui vont mettre plus de temps.

« Pour faire reculer le prix de 10 % pour l'utilisateur, il faut que la diminution réelle soit de 30 %. Cela conduit certains à vendre à perte »

Tous les rivaux d'EDF dénoncent l'existence des tarifs réglementés de vente (TRV), régulés par l'Etat, qui faussent, selon eux, la concurrence au profit de l'opérateur historique...

C'est vrai, les Français restent très majoritairement attachés aux tarifs régulés. Je pense que c'est plutôt bon signe. Cela montre qu'ils ont confiance dans les tarifs fixés par l'Etat, mais aussi dans EDF. Il ne

faut pas oublier qu'EDF, c'est l'héritier de Charles de Gaulle et de Marcel Paul [*ministre communiste du général de Gaulle, figure de la CGT Energie*].

EDF occupera une telle place sur le marché tant que la compétition ne sera pas clairement identifiée comme une garantie de construire un avenir meilleur, des services utiles. On est à la préhistoire des effets de la concurrence ! Même si elle se développe encore bien.

Les prix de l'énergie vont-ils continuer à augmenter pour les consommateurs ?

La hausse des prix de l'énergie est un phénomène qu'on constate depuis le début de l'année partout dans le monde, qu'il s'agisse du prix du gaz, du pétrole ou de l'électricité. La tendance à la hausse des hydrocarbures et l'émergence attendue, depuis longtemps, d'un vrai prix carbone pèsent sur les prix de gros de l'électricité.

Il faut rappeler que la France reste, pour les consommateurs, l'un des pays où l'électricité est la moins chère d'Europe. De nombreux fournisseurs souhaiteraient que la Commission de régulation de l'énergie accepte cette augmentation, ce qui crée une pression à la hausse.

Mais notre rôle est aussi de défendre les consommateurs, même si cela n'est pas facile : en juillet, le tarif réglementé de l'électricité a baissé, mais la tendance actuelle est clairement à la hausse.

Le gouvernement va annoncer, fin octobre, la Programmation pluriannuelle de l'énergie, avec, notamment, une trajectoire sur la baisse du nucléaire et le développement des énergies renouvelables. Comment voyez-vous ce débat ?

La France aime bien se raconter des histoires sur le sujet. On savait bien qu'il n'était pas possible d'atteindre 50 % de nucléaire en 2025 [*contre 75 % aujourd'hui*], comme le prévoyait la loi de transition énergétique.

Nous avons besoin du nucléaire. Il est faux de dire que les énergies renouvelables sont moins chères. Le nucléaire existant est bien plus rentable, car il est déjà en partie amorti. D'autant qu'il faut prendre en compte le fait que les énergies vertes sont intermittentes. Prolonger les centrales nucléaires actuelles ne suffit pas, il faudra probablement en construire de nouvelles.

Il est tout de même important de développer fortement les énergies renouvelables. D'abord, elles vont nous permettre de nous débarrasser des centrales à charbon en France, dont la présence est en contradiction avec nos objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

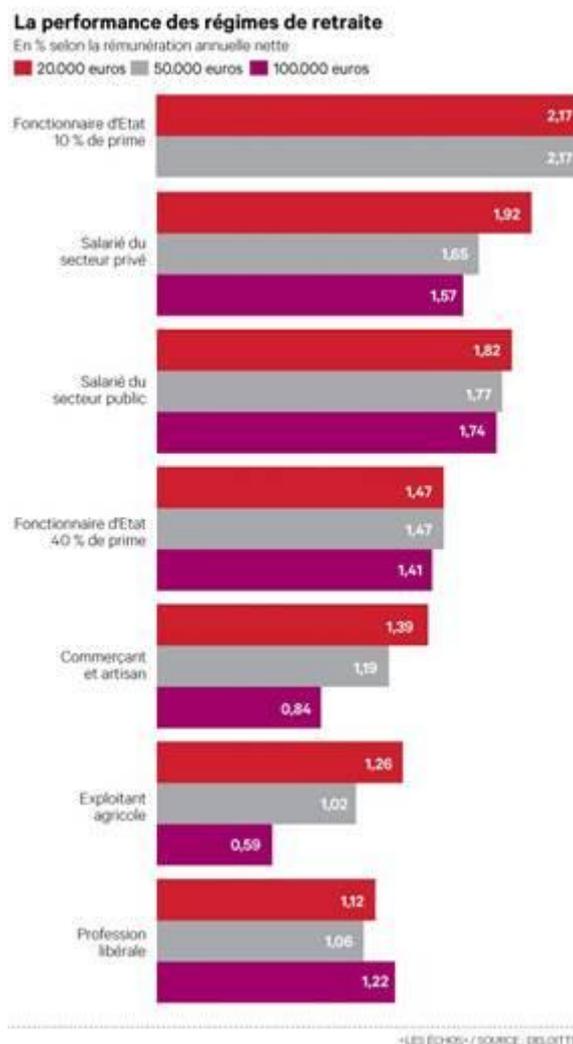
Mais aussi parce que, à terme, quand on aura réglé le problème du stockage de l'énergie, elles permettront de résoudre le problème des déchets nucléaires. Nous ne pourrions pas construire trois ou quatre sites comme celui de Bure [*Meuse*]. Personne ne le souhaite.

En matière d'énergie solaire, la CRE est parfois accusée de ne pas être favorable au développement de l'autoconsommation...

C'est faux, et nous venons de mettre en place un tarif de réseau favorable à l'autoconsommation collective. C'est une très bonne chose que des gens souhaitent produire leur électricité. Mais cela ne peut pas se faire au détriment de la solidarité nationale. Il y a une ligne rouge à ne pas franchir : tout le monde doit contribuer à financer les réseaux. Sinon c'est du communautarisme énergétique ! Est-ce que l'on doit payer moins d'impôts parce qu'on vit au soleil ?

Propos recueillis par Nabil Wakim

8 La performance des régimes de retraite varie fortement



+ VIDEO. Une étude Deloitte/Sapiendo met en relief l'efficacité du système de retraite au bénéfice des enseignants ou des salariés du privé. Les fonctionnaires les mieux payés et les indépendants sont moins bien lotis.

Avec la création à venir d' [un système de retraite universel](#) , les employeurs s'interrogent : devront-ils offrir à leurs salariés plus de possibilités d'épargner pour leur retraite, afin de maintenir leur niveau de pension ? Dans ce contexte mouvant, le cabinet Deloitte associé à la société Sapiendo a essayé de mesurer combien rapportent les régimes de retraite actuels aux assurés. Une façon d'apprécier qui bénéficierait ou perdrait le plus en cas d'harmonisation.

Les leviers de la performance

De tous les régimes, celui qui offre la meilleure performance globale est celui de [la fonction publique d'Etat](#) , si l'on s'en tient aux fonctionnaires touchant une faible part de primes (10 % de leur rémunération), qui sont principalement les enseignants. Ils sont suivis par les salariés modestes du secteur privé - les plus aisés sont pénalisés par le plafonnement des cotisations et par le poids des contributions non créatrices de droits -, et par l'ensemble des salariés du secteur public.

A l'autre bout de la chaîne, la performance est quasiment divisée par deux pour les professions libérales qui cotisent à la Cipav pour leur retraite. Et elle est très faible pour les exploitants agricoles et les

commerçants-artistes à haut revenu, qui ont donc tout intérêt à souscrire des contrats de retraite supplémentaire.

Pour calculer cet indice de performance, les auteurs ont mesuré l'effort contributif (la part des cotisations rapportée au salaire net) et l'ont multiplié par la rentabilité des cotisations (combien de droits créés pour un euro cotisé).

C'est à ce dernier point que la réforme des retraites va s'attaquer, suivant la règle édictée par Emmanuel Macron : un euro vaudra les mêmes droits pour tous dans le futur régime universel. « *Le slogan ne rend compte que d'une partie de ce qu'il faudrait harmoniser pour que les retraites soient vraiment comparables* », expliquent Valérie Batigne de Sapiendo et Franck Chéron de Deloitte, les auteurs de l'étude, en ajoutant que « *les écarts en matière d'effort contributif sont les plus importants* ».

Le grand écart des cotisations

L'effort contributif est particulièrement élevé dans la fonction publique, car l'Etat employeur paie cher pour équilibrer un régime à la démographie déclinante. En additionnant les parts salariale et patronale, la fonction publique d'Etat affiche un taux de cotisations sur rémunération nette frôlant les 97 % pour les fonctionnaires à 10 % de primes. Ce taux retombe aux alentours de 65 % pour ceux qui touchent 40 % de primes, puisqu'il y a très peu de cotisations retraite sur cet élément de rémunération.

L'effort contributif des salariés du privé est dans la moyenne, en cotisant autour de 35 % du net, tandis que [celui des indépendants est faible](#) et se concentre dans la zone 15-20 %. Toutefois, ces derniers réalisent seuls l'intégralité de l'effort contributif (ils sont à la fois le salarié et le patron), alors que les salariés du privé en supportent 40 %, et les fonctionnaires d'Etat à faible prime, 13 %.

Une rente décroissante

Ces cotisations sont plus ou moins rentables, entre une rente de 7,55 % du montant versé pour une profession libérale Cipav rémunérée 20.000 euros par an et la rente d'un peu plus de 2 % d'un fonctionnaire d'Etat, quel que soit son niveau de primes. Si le rendement est si bas pour la fonction publique, c'est la conséquence mécanique d'un effort contributif élevé de l'employeur. A l'inverse, les libéraux, n'ayant que peu versé, sont relativement bien servis par la Cipav une fois retraités.

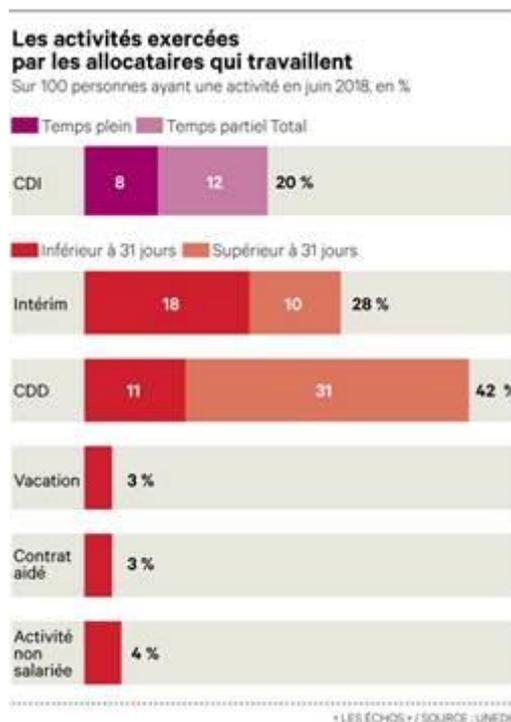
Dans quasiment tous les régimes, le rendement décroît avec le niveau de rémunération, pour des raisons évidentes de redistribution. Une exception : les salariés du secteur public. Cela s'explique par le poids de la pension complémentaire, qui s'accroît avec le revenu, alors que l'Ircantec est particulièrement rentable. Les artisans-commerçants les plus prospères en profitent aussi, dans une moindre mesure.

VIDEO. Retraites : les dix piliers du nouveau régime universel // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600034364382-la-performance-des-regimes-de-retraite-varie-fortement-2217448.php>

Solveig Godeluck

LES ECHOS – 29/10/2018

9 Radiographie des chômeurs qui travaillent



Une étude de l'Unédic montre que les allocataires concernés sont plutôt pauvres, occupent des emplois précaires et qu'ils veulent travailler plus ou décrocher un CDI.

Les chômeurs qui travaillent le font-ils volontairement ou de manière contrainte ? A quel point maîtrisent-ils le nombre d'heures de travail ? Préfèrent-ils cumuler allocation et revenus d'activité plutôt que de travailler davantage ? Si oui, qui sont-ils et pourquoi font-ils ce choix ?

Ces questions, au coeur de la [réforme à venir des règles de l'assurance-chômage](#), ont trouvé un début de réponse avec la publication vendredi des premiers résultats d'une étude de l'Unédic. Il en ressort un profil type de personnes assez pauvres, désireuses de s'en sortir et donc éloigné de celui du chômeur qui profiterait de la réglementation.

Le nombre d'allocataires à l'assurance-chômage qui travaillent a beaucoup augmenté ces dernières années. On en compte près de 1,7 million, dont 865.000 cumulent indemnisation et revenus d'activité (hors intermittents du spectacle). Cette possibilité combinée avec celle dite des « droits rechargeables » est dans le collimateur du gouvernement qui leur reproche de nourrir le [recours](#) aux contrats courts, et [donc la précarité des chômeurs](#).

Les études sur le sujet sont nombreuses mais l'Unédic a souhaité aller plus loin en interrogeant 5.000 allocataires qui ont travaillé au moins une heure en juin. Le but : « *apprécier le vécu de leur situation d'emploi* », souligne le gestionnaire du régime d'assurance-chômage.

Premier résultat, les personnes en question disposent de faibles revenus : 9 sur 10 vivent dans des ménages dont le niveau de vie est inférieur au niveau de vie médian (1.710 euros par mois) et 4 ménages sur 10 concernés se situent au-dessous du seuil de pauvreté (60 % du revenu médian). Les 45 % d'allocataires qui cumulent touchent en moyenne 490 euros d'allocation et 830 euros de salaire.

La nature et la durée de leurs contrats sont variées. La majorité repose sur des CDD ou des missions d'intérim : 42 % de plus de 31 jours, 28 % de moins de 31 jours. Une minorité - 20 % - sont en CDI, dont 12 % à temps partiel. Les 10 % restants se répartissent entre vacation, contrat aidé ou activité non salariée.

Cette variété cache un phénomène dénoncé par les syndicats, celui de la réembauche. Environ six allocataires sur dix ont déjà travaillé pour la même entreprise. La moitié d'entre eux a déjà eu « *au moins quatre contrats* » avec elle. La moitié également « *ne se sentait pas entièrement libre de refuser leur emploi sous peine de dégrader la relation avec leur employeur* », souligne l'étude.

Tout cela avec une volonté manifeste de s'en sortir. Interrogés sur leurs motivations à reprendre ces types d'emploi, les allocataires mettent en avant la volonté de « *gagner de l'argent* » (61 %), « *d'augmenter ses chances d'être embauché* » (40 %) ou encore « *l'envie de se sentir utile et actif* » (32 %).

Les règles d'indemnisation ? Ils en ont une connaissance limitée. A telle enseigne qu'un sur cinq pense (à tort) que ses allocations diminuent avec le temps. Ou qu'un sur trois ne sait pas que travailler permet de prolonger ses droits...

Dans ces conditions, les sondés dans leur grande majorité souhaitent travailler davantage. C'est le cas des deux tiers qui ont travaillé moins d'un temps complet (150 heures). Ou travailler de manière plus pérenne : sept personnes sur dix en CDD ou intérim préféreraient un CDI. « *Peu d'entre eux citent le bénéfice d'une allocation chômage comme un motif de préférence pour un contrat temporaire* », ajoute l'Unédic.

Alain Ruello

LES ECHOS – 29/10/2018

10 La négociation collective est restée dynamique en 2017

Moins d'accords d'entreprises ou interprofessionnels, mais davantage au niveau des branches : le dialogue social n'a pas marqué de pause pendant la concertation des ordonnances.

On aurait pu craindre un effet d'attentisme dû à [la concertation sur les ordonnances travail](#) . Tel n'a pas été le cas. Malgré une baisse du nombre d'accords d'entreprises, l'année 2017 n'a pas marqué d'inflexion notable en matière de dialogue social dans l'attente de la première grande réforme sociale du quinquennat Macron. C'est ce qui ressort du bilan de la négociation collective piloté par le ministère du Travail. « *Un bon millésime à tous les niveaux* », a estimé Yves Struillou, directeur général du travail (DGT).

L'année dernière était de toute façon portée par une vague très forte de transformations sociales, que ce soit l'aboutissement des processus de représentativité des organisations syndicales ou patronales, ou la poursuite de la mise en place des lois Rebsamen et El Khomri et tous les tiroirs qu'elles ont ouverts en matière de fusion des branches, d'organisation du travail ou encore d'instances du personnel.

Résultat, la DGT a recensé 16 accords et avenants interprofessionnels et 1.094 accords de branches. Soit une hausse de 4 % en cumulé sur un an. Parmi les accords interprofessionnels, dont la baisse se confirme (29 en 2016, 52 en 2015), le plus notable a porté sur la fusion des régimes de retraite complémentaire (Agirc-Arcco).

Au niveau des branches en revanche, l'activité a été bien fournie. Le nombre de textes signés a progressé de 6 % et « *est supérieur à celui des quatre dernières années* », a souligné le ministère du travail. Le thème des salaires a fortement progressé avec 480 avenants signés (+12 %), signe de la bonne santé de l'économie. Celui des conditions de conclusion des accords collectifs ou de l'égalité femme-homme est en hausse également.

A l'inverse, le nombre d'accords d'entreprise a connu un recul de 10 % (38.000 contre 42.200). Un recul lié selon la DGT à la périodicité de négociation de certains thèmes, particulièrement de ceux relatifs à la

protection sociale (-19 %) ou l'épargne salariale (-20 %). « *Une fois conclus, on ne revient pas dessus chaque année* », a justifié Yves Struillou. Les entreprises ont en revanche prisé les négociations sur les conditions de travail avec 1.518 accords, un chiffre en hausse de 82 %, une évolution « *alimentée principalement par le droit à la déconnexion* ».

Et pour 2018 ? Tous thèmes confondus, le dialogue social au plus près du terrain devrait être foisonnant compte tenu de la primauté que lui ont donnée les ordonnances. « *La mayonnaise prend* », a assuré Yves Struillou. Le ministère du Travail a présenté mi-septembre [un premier bilan encore très partiel](#), mais dont il veut croire qu'il dénote déjà d'un changement culturel en matière de dialogue social.

Alain Ruello

::: POLITIQUE

LE JDD – 28/10/2018

11 Gérald Darmanin au JDD : la hausse du pouvoir d'achat "sera visible ces jours-ci sur les comptes en banque"

EXCLUSIF – Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics assume la politique fiscale du gouvernement et affirme que les mesures du gouvernement auront un impact positif sur le pouvoir d'achat des Français.

L'heure de vérité a sonné pour le gouvernement dont les mesures fiscales en faveur du pouvoir d'achat prendront leurs effets avant la fin du mois. Suppression d'une partie de la taxe d'habitation, baisses des cotisations, hausse de l'allocation pour adultes handicapés, le ministre de l'Action et des Comptes publics [Gérald Darmanin](#) détaille dans une interview au JDD les efforts consentis par le gouvernement. "Tout cela sera visible ces jours-ci sur les feuilles de paie et sur les comptes en banque", promet-il.

La question du pouvoir d'achat préoccupe les Français. Le gouvernement a annoncé des mesures tangibles à la fin de ce mois. C'est l'heure de vérité?

C'est l'heure de la preuve – la preuve que nous tenons nos promesses. Ce mois-ci, les Français vont pouvoir constater de visu qu'avec notre politique le travail paie. Pour plus de 17 millions de contribuables, le premier tiers de la taxe d'habitation est supprimé. Pour l'ensemble des salariés, les cotisations chômage et maladie disparaissent. Pour les parents les plus en difficulté, comme les mères célibataires, le complément mode de garde de leurs enfants est revalorisé de 30% : jusqu'à 140 euros d'aide supplémentaires pour la garde d'un enfant de moins de 3 ans par une assistante maternelle. Dans quelques jours, l'allocation pour adultes handicapés va augmenter de 41 euros par mois pour ses 1,1 million de bénéficiaires – la plus forte hausse jamais décidée. Tout cela sera visible ces jours-ci sur les feuilles de paie et sur les comptes en banque....

Ne vous êtes-vous pas affaibli en égrenant jusqu'ici des annonces qui ne se concrétisaient pas sur-le-champ ou dont la mise en œuvre a été différée ?

Je ne le crois pas. C'est vrai, ce décalage a pu faire naître des incompréhensions. Mais nous n'avons jamais perdu de vue que si le pouvoir d'achat est une priorité – en particulier pour ceux qui travaillent –, le rétablissement des comptes publics en est une autre. On ne peut redistribuer que ce qu'on produit. Il y a dix-huit mois, nous avons hérité d'un budget que la Cour des comptes a jugé « *insincère* » et notre dette publique égale presque la richesse nationale. Si on ne veut pas se retrouver dans la situation de la Grèce, il faut être rigoureux. Le gouvernement a aussi pour mission de garantir les économies des Français.

Regrettez-vous d'avoir dû effectuer en deux temps (en janvier puis en octobre) la suppression des cotisations salariales, qui a de facto atténué l'impact de la mesure ?

Non, car nous avons voulu en priorité encourager l'économie française en réduisant l'impôt sur les entreprises, en instaurant le prélèvement forfaitaire unique sur les revenus de l'investissement et en libérant le marché du travail de ses contraintes, ce que nos prédécesseurs n'ont jamais eu le courage de faire. Stimuler la croissance et lutter contre le chômage, c'est recréer du travail, donc, à terme, augmenter le pouvoir d'achat des Français. Le travail est le cœur de notre politique. Les chiffres montrent une augmentation sans précédent des embauches, en CDD et en CDI. Il y a eu le temps un, celui des moyens donnés aux entreprises – nous l'assumons. Maintenant, il y a le temps deux, celui des baisses d'impôts et de cotisations, en priorité pour les classes moyennes et populaires.

Ne craignez-vous pas que, en attendant, l'impression d'un pouvoir favorisant les entreprises se soit durablement installée ?

Agir pour les entreprises, c'est agir pour les Français. Ce qui est important, c'est de mesurer si, à la fin du quinquennat, le chômage a baissé, le pouvoir d'achat a augmenté et nos comptes publics sont rétablis. Quand on court le 110 mètres haies, on ne juge pas le résultat au bout de 12 mètres !

« Tout cela sera visible ces jours-ci sur les feuilles de paie et sur les comptes en banque »

Vous vous préoccupez des plus modestes en revalorisant certains minima sociaux, et des plus fortunés avec des décisions fiscales. Entre les deux, les classes moyennes ne sont-elles pas oubliées ?

Je le conteste. Notre politique profite à tous les Français, particulièrement aux classes moyennes. Les classes populaires et moyennes qui travaillent, celles que je connais bien à Tourcoing, vont en profiter : avec la fin des cotisations salariales et de la taxe d'habitation, je l'ai dit ; mais aussi avec la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires, la hausse de la prime d'activité, la suppression du forfait social dans les PME pour permettre le développement de la participation, cette belle idée gaulliste. Tous les Français qui travaillent vont en bénéficier, ceux qui se lèvent tôt, qui font tourner le pays et qui ont parfois des fins de mois difficiles en gagnant 1.000 à 2.500 euros par mois. Il est vrai que 20 % de la population ne bénéficie pas tout de suite de la fin de la taxe d'habitation, mais la baisse des cotisations salariales profite à tout le monde dès maintenant. Nous assumons d'avoir baissé en priorité les impôts des plus modestes qui travaillent. C'est le contraire du gouvernement des riches, non ?

Pour faire un geste envers les classes moyennes, la baisse de l'impôt sur le revenu n'aurait-elle pas été une bonne solution ?

Gouverner, c'est choisir, le redressement de nos comptes publics est à ce prix. Le programme d'Emmanuel Macron prévoyait de baisser les taxes sur le travail et de supprimer un impôt, la taxe d'habitation – c'est inédit. C'est ce programme que les Français ont choisi lors de l'élection présidentielle. Nous l'appliquons.

Une quarantaine de députés de la majorité ont proposé d'instaurer une CSG progressive. Qu'en pensez-vous ?

Le gouvernement a dit son opposition à cette mesure, je constate que la majorité à l'Assemblée l'a rejetée.

Les retraités se sentent clairement victimes de votre politique fiscale. Cela aussi, vous l'assumez ?

Emmanuel Macron a été élu sur une promesse claire : le travail doit payer plus. Il avait dit pendant sa campagne que, s'il était élu, nous irions vers une bascule entre les cotisations salariales et la CSG. Nous l'avons mise en œuvre, c'est ce qui peut donner cette impression, mais cette impression est fautive. Je rappelle que les retraités paient toujours moins de CSG que les actifs – pour un revenu de 2.500 euros, un retraité paie 22,50 euros de moins qu'un actif – alors que celui qui travaille a, le plus souvent, une famille à charge et des frais supérieurs. J'ajoute que nous augmentons les retraites des plus modestes, puisque le minimum vieillesse sera revalorisé de 100 euros par mois. Jusqu'à 1.400 euros de revenu mensuel pour un célibataire, la fiscalité n'augmentera pas; au-dessus de 1.400 euros, la suppression de la taxe d'habitation va compenser dans la très grande majorité des cas la hausse de la CSG. À ceux qui sont au-dessus de 2.500 euros, nous demandons un effort temporaire, c'est vrai, mais ils bénéficieront à leur tour, à partir de 2020, de la fin de la taxe d'habitation.

Ne reprenez-vous pas d'une main ce que vous cédez de l'autre, par exemple en augmentant la fiscalité sur les carburants et sur le tabac ?

Nous choisissons de taxer la pollution et les produits nocifs plutôt que les travailleurs et l'entreprise. Encore une fois, nous assumons une politique qui est conçue pour réduire le réchauffement climatique et les morts prématurées liées à la pollution de l'air et au tabagisme. C'est l'expression d'une volonté politique et une meilleure garantie pour la santé et pour l'environnement – on ne peut pas à la fois regretter le départ de Nicolas Hulot et pester contre l'augmentation du prix du diesel ! Ces décisions font des mécontents, je le comprends, mais elles font avancer les choses : près de 300.000 Français auront perçu d'ici à la fin de l'année la prime de conversion écologique que nous avons mise en place pour les aider à changer de voiture. Ce succès, nous allons l'amplifier: grâce aux mesures prises l'an dernier, la prime à la casse est doublée pour les ménages non imposables (de 1.000 à 2.000 euros), étendue aux véhicules diesel immatriculés entre 2001 et 2006 et portée à 2.500 euros pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable. Défendre le diesel aujourd'hui, c'est comme défendre les mines de charbon hier. Il faut regarder vers l'avenir !

Il n'empêche, ces décisions provoquent la désaffection de catégories qui avaient voté pour Emmanuel Macron. N'allez-vous pas en payer un prix électoral ?

Le président de la République ne raisonne pas en termes de part de marché électoral, moi non plus. Nos objectifs sont clairs : valoriser le travail, vaincre la pauvreté et sortir de l'économie « carbonée » tout en rétablissant les comptes publics. On ne peut pas faire de la politique sans préparer l'avenir. Sauf à être démagogue.

L'avenir proche, c'est aussi le prélèvement à la source. Êtes-vous toujours sûr que la réforme va se faire sans accroc ?

Nous sommes prêts, et je mets toute mon énergie pour que les choses se passent bien. Je réunis toutes les semaines à Bercy un comité de suivi avec les représentants des services concernés – nous ferons bientôt un point d'étape public. À ce jour, tous les Français ont reçu leur taux d'imposition, le numéro d'information sur le prélèvement à la source a reçu 500.000 appels et le site Internet a été consulté par 2,3 millions de personnes. Depuis la mi-septembre, nous communiquons aux entreprises les taux de prélèvement de leurs salariés sans incident notable. Il y aura sans doute, en janvier, des petites difficultés, c'est inéluctable. Mais avec le système actuel, il y a 2 millions de réclamations par an. Je suis sûr qu'il y en aura beaucoup moins car, avec l'impôt à la source, le prélèvement sera plus simple. Et je prends un engagement : s'il y a une erreur sur votre taux, la correction sera effectuée dès le mois suivant et le remboursement aussi.

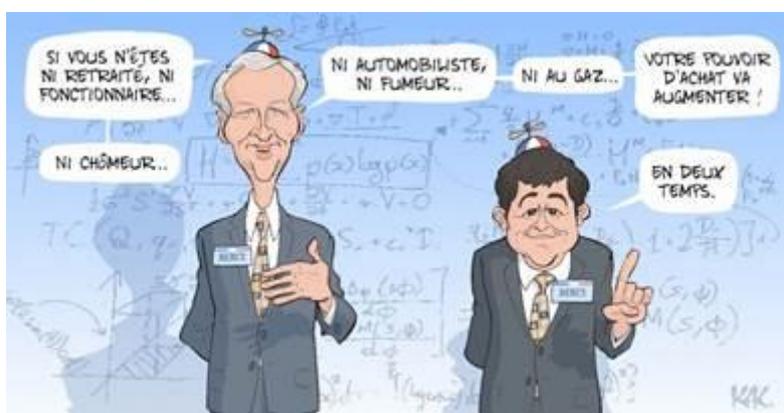
Vous ne redoutez toujours pas de choc négatif sur la consommation fin janvier, à cause de la baisse du revenu qui découlera du prélèvement à la source sur la feuille de paie ?

Au contraire ! Les contribuables vont vite comprendre qu'ils sont gagnants en trésorerie. D'abord parce que l'impôt sera contemporain du revenu : toutes les évolutions, à la baisse comme à la hausse, seront prises en compte sans effet retard. Dans deux mois, chacun aura un impôt adapté à sa vie. Ensuite parce que au lieu de payer par tiers ou par prélèvement sur dix mois, ce sera étalé sur douze mois. Enfin, ceux qui avaient des problèmes avec leur banque parce que le prélèvement arrivait avant leur salaire vont gagner dix jours de trésorerie. Donc s'il y a un choc, vous verrez, il sera positif !

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMY DESSARTS, HERVÉ GATTEGNO ET DAVID REVAULT D'ALLONNES

L'OPINION – 29/10/2018

12 Pouvoir d'achat: pourquoi ça coince



Dans trois jours, la suppression de la cotisation chômage va booster les salaires. Cette bonne nouvelle est parasitée par de multiples hausses de prix. Et faute de réformes structurelles, l'exécutif n'a pas grand-chose à « rendre »

Bruno Le Maire et Gérard Darmanin, respectivement ministres de l'Economie et des Comptes publics, passent à l'offensive pour rappeler que le 31 octobre, les salaires nets vont augmenter. Un mois auparavant, Emmanuel Macron avait pourtant rappelé qu'il n'était pas le Président du pouvoir d'achat.

L'offensive n'est pas banale : alors que le gouvernement fait face à une grogne croissante des Français sur le pouvoir d'achat, [Bruno Le Maire](#) et Gérard Darmanin montent au créneau pour défendre la politique menée par Emmanuel Macron. « C'est l'heure de la preuve, la preuve que nous tenons nos promesses », a défendu le ministre des Comptes publics dans un entretien au *Journal du Dimanche*. Il a rappelé les mesures prises – baisse de la taxe d'habitation pour 17 millions de contribuables, disparition des cotisations chômage et maladie pour les salariés, hausse de certaines allocations et minimum vieillesse – que les « Français vont pouvoir constater de visu » en octobre sur leurs feuilles de paie et comptes en banque. Dans *Le Parisien*, le ministre de l'Economie égrène les mêmes mesures, en répétant que le « travail doit payer ».

Le 30 septembre, Emmanuel Macron avait pourtant expliqué que sa politique « ne peut pas seulement être conduite pour la fin du mois ». Il avait raison et aurait pu pousser un peu plus loin : [son action ne devrait même pas du tout être conduite pour cela](#) car l'Etat n'en a pas les moyens. « Si Emmanuel Macron avait fait des réformes à la Hayek ou à la Friedman, s'il avait demandé de gros efforts aux Français, il pourrait leur dire aujourd'hui qu'il va leur redistribuer quelque chose, comme Tony Blair l'a fait après Margaret Thatcher, estime Philippe Manière, fondateur et dirigeant du cabinet Footprint Consultants. Mais il n'a fait que des semi-réformes, donc il n'y a pas grand-chose à rendre ». Tant que les dépenses n'auront pas été réduites drastiquement, le gouvernement ne disposera d'aucune marge de manœuvre : il est difficile de redistribuer l'argent qu'on n'a pas.

Ainsi, même si l'Insee prévoit une augmentation de pouvoir d'achat de 1,3 % en 2018, il s'agit d'une moyenne. Et lorsque les choses progressent en moyenne, cela ne signifie pas qu'elles progressent pour le plus grand nombre. Certains Français ne perçoivent ainsi aucune amélioration de leur situation : les jeunes, les chômeurs et une grande partie des retraités. Les dépenses contraintes (ou pré-engagées selon la terminologie de l'Insee) ont aussi beaucoup augmenté. Qu'il s'agisse de la hausse du plein d'essence (+23 % pour le diesel, +15 % pour le sans-plomb 95), du prix des smartphones (+7 % selon le cabinet GfK), de celui du gaz (+16 %), des loyers (+1,57 %). Après les avoir payées, selon son niveau de revenu, il reste peu d'argent à dépenser. On comprend que de nombreux Français ne soient pas du tout convaincus que la politique du gouvernement permettra d'améliorer leur pouvoir d'achat. Ils ont aussi toujours tendance à voir ce qui augmente, et pas ce qui baisse : [la hausse du prix de l'essence se voit clairement à pompe](#).

Erreurs de timing. Le gouvernement a aussi commis des erreurs de « timing » ou d'appréciation malencontreuses. Le fait qu'il y ait eu un décalage entre la hausse immédiate de la [CSG](#) et la baisse – en deux temps – des cotisations a laissé entendre que l'opération avait pour but de faire rentrer plus d'argent dans les caisses. Et pas d'en redistribuer. Quant à la suppression de la taxe d'habitation, elle est parfois compensée par une hausse de la taxe foncière : +19,3 % en un an à Nice, +10,9 % à Villeurbanne, +4,2 % à Limoges et 4 % à Mulhouse selon une étude de l'Union nationale des propriétaires immobiliers. Au total, les élus locaux de 11 des 50 plus grandes villes françaises ont augmenté leurs taux.

Comme ils ne peuvent pas faire grand-chose, ceux qui nous dirigent demandent aux autres de faire des efforts. La réforme du reste à charge zéro devrait logiquement entraîner des hausses de tarifs importantes pour les mutuelles. Il n'en est pas question, assure Bruno Le Maire. Pour que ces tarifs n'augmentent pas, « le gouvernement prendra les mesures nécessaires », explique-t-il dans le *JDD*. Nationalisation des mutuelles ? Réglementation de leurs tarifs comme celle du prix du livre ? On rêve...

Economie ouverte. Pour la hausse du prix des carburants, évidemment, ce n'est pas la faute du gouvernement. « La hausse est due à 75 % à la hausse des cours du pétrole et en gros pour un tiers à la fiscalité écologique », a déclaré Gilles Le Gendre, patron des députés LREM, durant l'émission Questions politiques (France Inter et *Le Monde*) le 28 octobre. Un calcul contesté par l'opposition. Quel que soit le chiffre, cela démontre clairement que nous sommes en économie ouverte, ce qui réduit nos marges de manœuvre.

Sont ainsi rentrées sur le marché, dans le capitalisme, dans la division du travail, plusieurs milliards de personnes. La Chine et l'Inde ont bouleversé les règles du jeu. Les Français, comme les autres, achètent des produits fabriqués à l'étranger : le [commerce extérieur de notre pays](#), en déficit massif et chronique, en est la preuve. Ce qui est produit à l'étranger ne l'est pas en France dirait M. de La Palice, et les emplois nécessaires à la production ne sont pas non plus créés chez nous. C'est l'une des raisons du chômage de masse que nous connaissons. Et un chômeur n'a pas beaucoup de pouvoir d'achat. « La seule façon de créer du pouvoir d'achat c'est de relancer la croissance et de faire remonter l'euro pour amortir le choc pétrolier », estime l'économiste Jean-Marc Daniel. En ce moment, c'est l'inverse qui se produit, la croissance ralentit et le faible niveau des taux d'intérêt ne permet pas de faire augmenter l'euro.

Il est difficile d'être le Président du pouvoir d'achat et celui des réformes d'envergure. Prendre le risque de n'être ni l'un ni l'autre n'est pas plus aisé.

[Irène Inchauspé](#)

::: INTERNATIONAL

LE PARISIEN – 29/10/2018

13 Brésil : les défis qui attendent le président Bolsonaro

[Relancer une économie en difficulté, lutter contre la violence, maintenir un discours de paix... La pression est déjà forte pour le futur chef de l'Etat brésilien, qui prendra ses fonctions en janvier.](#)

[Élu président du Brésil avec 55,1 % des suffrages](#), Jair Bolsonaro entamera en janvier un mandat de quatre ans plein de lourds défis, dans un pays déchiré par une campagne délétère, en proie à la violence et au marasme économique.

Pour mettre en place son programme d'extrême droite prônant le libéralisme économique et une ligne dure pour lutter contre la violence, [le nouveau chef de l'Etat](#) aura notamment besoin de négocier habilement afin s'assurer le soutien d'un Parlement fragmenté.

S'attirer les faveurs du Parlement. Au Brésil, plus de 30 partis sont représentés au Sénat et à la Chambre des députés. Cette situation oblige le chef de l'Etat à nouer des alliances parfois contre-nature afin d'obtenir une majorité franche.

Pour gagner le soutien des partis, les derniers présidents leur ont attribué des postes de ministres devenus des chasses gardées. Jair Bolsonaro, lui, a promis qu'il ne formerait pas son gouvernement d'après les étiquettes politiques.

Lors des législatives du 7 octobre, sa formation, le Parti social libéral (PSL), a vu son nombre de députés multiplié par six, passant de 8 à 52. Elle pourrait même devenir la première force de la Chambre avec le ralliement de parlementaires issus de petites formations.

Mais l'ancien parachutiste bénéficie surtout du soutien de puissants lobbys conservateurs, les « BBB » (Bœuf, balle et bible), [qui représentent respectivement les intérêts de l'agrobusiness](#), des défenseurs de la libéralisation du port d'arme et des églises évangéliques.

Les trois lobbys réunis pèsent environ 300 députés, sachant que Jair Bolsonaro aura besoin de 308, soit les trois cinquièmes de la Chambre, pour faire approuver des amendements à la Constitution, comme la réforme des retraites réclamée urgemment par les marchés.

En revanche, à la différence des partis, ils ne donnent pas forcément de consignes explicites de vote et des revirements sont possibles selon les sujets, mais aussi selon la cote de la popularité du chef de l'Etat.

Pacifier le pays. Il y a une semaine, Jair Bolsonaro tenait encore un discours incendiaire contre ses opposants, des « marginaux rouges » à qui il ne laissait comme choix que l'exil ou la prison.

De quoi exacerber les tensions, [alors qu'il s'est déjà mis une partie de la population à dos](#) avec de nombreux dérapages homophobes, racistes ou misogynes, mais aussi en exprimant son admiration décomplexée pour la dictature militaire (1964-1985).

Lors de son discours de la victoire dimanche soir, il a pourtant promis de « défendre la Constitution, la démocratie et la liberté ».

Éradiquer la violence. Le futur président brésilien sera particulièrement attendu au tournant sur le thème de l'insécurité, devenue quotidienne dans le pays. C'est en promettant une poigne de fer contre la criminalité qu'il a été considéré comme un sauveur de la patrie par la plupart de ses électeurs.

Jair Bolsonaro propose notamment de faciliter l'accès aux armes pour que « les gens bien » assurent leur autodéfense et de donner une « protection juridique » aux policiers faisant usage de leurs armes en service. Le président risque d'être en conflit avec les organisations des droits de l'Homme, qui critiquent déjà fortement des forces de l'ordre à la gâchette facile.

Relancer une économie encore souffrante. Les milieux d'affaires se sont rangés du côté du président élu, séduits par le profil de son gourou économique Paulo Guedes, un « Chicago Boy » ultralibéral, et par ses intentions de privatiser à tour de bras pour réduire une dette abyssale.

Son principal défi : donner un coup de fouet à une économie encore chancelante, qui a connu en 2015 et 2016 une des pires récessions de son histoire et qui compte près de 13 millions de chômeurs.

Gérer les conflits ruraux. Jair Bolsonaro devrait faire face à une résistance féroce du côté du Mouvement des travailleurs sans terre (MST), organisation qui réclame une réforme agraire au profit des petits producteurs.

Le programme officiel de campagne du futur président prévoit notamment de qualifier de « terrorisme » les occupations de terre, une des principaux modus operandi du MST pour faire valoir ses revendications.

Il risque aussi de devoir gérer des conflits avec les tribus indiennes revendiquant une délimitation plus claire de leurs terres ancestrales, après avoir promis de ne pas céder « un centimètre de plus » pour la démarcation de territoires autochtones.

LE MONDE – 27/10/2018

14 Économie : première alerte aux Etats-Unis, après deux ans d'euphorie

L'économie devrait finir l'année sur une croissance supérieure à 3 %, sa meilleure performance depuis 2005. Le taux de chômage est au plus bas depuis 1969. Mais la douche froide à Wall Street pourrait annoncer un ralentissement, voire une récession.

Deux années de prospérité sous le règne de Donald Trump. A dix jours des élections de mi-mandat du 6 novembre, le président américain peut jubiler : la croissance a progressé plus que prévu au troisième trimestre, au rythme de 3,5 %, après 4,2 % au deuxième trimestre.

L'économie devrait donc finir l'année sur une croissance supérieure à 3 %, sa meilleure performance depuis 2005. Le taux de chômage est au plus bas depuis 1969, passé de 4,8 % à 3,7 %, avec plus de quatre millions d'emplois créés depuis janvier 2017 ; Wall Street, en dépit de la correction actuelle, a bondi de plus d'un tiers pour le Nasdaq et le Dow Jones et d'un quart pour le S&P 500 depuis l'élection de M. Trump. Ajoutons que les salaires progressent au rythme annuel de 3,5 % (avec une inflation de

2,2 %) et que les inégalités se réduisent : de l'aveu même de Jason Furman, ancien conseiller de Barack Obama, les salaires des 20 % les plus pauvres sont ceux qui progressent le plus, à la différence de ce qui se passait à la fin des années 1990.

Le bonheur économique est-il, sous Trump, digne de ce qu'il fut sous Clinton ? Avec un président américain honni par ses adversaires, de tels propos suscitent immédiatement la contestation : la reprise avait commencé sous Obama et s'explique par la bonne santé des entreprises ; les chiffres du chômage masquent un taux d'activité trop faible, avec des hommes sortis du marché du travail ; et l'économie américaine va se fracasser sur un déficit budgétaire et la politique protectionniste de M. Trump, comme en atteste la douche froide à Wall Street.

Essayons de voir ce qu'il en est. D'abord, Obama avait remis sur pied l'économie américaine (10 % de chômage en 2009), mais l'année électorale 2016 a été mauvaise, handicapée par des tensions monétaires, un krach pétrolier et une croissance limitée à 1,6 %. Le *New York Times* a publié, en octobre, une enquête sur « La récession invisible de 2016 : l'événement passé inaperçu le plus important de la décennie », qui aurait facilité la victoire de Trump, arrivé au pouvoir dans une période (éphémère) de reprise mondiale.

Politique pro-business, renoncement aux promesses folles

Ensuite, contrairement aux prédictions des Cassandra, en particulier du Prix Nobel 2008 Paul Krugman, la Bourse et l'économie ne se sont pas effondrées au soir de l'élection. Parce que le président élu a mené une politique pro-business et renoncé à ses promesses les plus folles, comme l'avaient anticipé les marchés.

Il est vite apparu qu'il n'instaurerait pas une taxe de 30 % à la frontière mexicaine, que ses grands travaux et son mur ne seraient pas réalisés. En revanche, il a mené à bien sa réforme fiscale, adoptée fin 2017, qui a à la fois simplifié – un peu – la fiscalité et – surtout – baissé de 35 % à 21 % le taux d'imposition des entreprises. Ce succès n'était pas acquis, tout Washington disant ce projet mort après l'échec, à l'été 2017, de l'abolition de la loi sur la santé de Barack Obama.

La taxation forfaitaire des profits détenus à l'étranger a forcé les multinationales à rapatrier leurs capitaux (décision que les Européens ont été bien en peine de critiquer). L'administration a réduit les contraintes environnementales, à la plus grande joie des agriculteurs et des industriels du Midwest. Dans un pays cartellisé, M. Trump a tenté d'introduire plus de concurrence, mais a échoué à interdire la fusion Time Warner-AT & T. Il a dérégulé les marchés financiers, qui l'avaient été à l'excès selon Wall Street, mais choisi pour diriger la banque centrale américaine, la Réserve fédérale (Fed), un républicain modéré et respecté : Jerome Powell.

Hausse du déficit

Dans ce contexte, les électeurs républicains ont toutes les raisons d'être satisfaits, même si la réforme fiscale, qui profite aux plus aisés et aux entreprises, ne recueille pas l'approbation espérée. Bien sûr, M. Trump ne s'attaque pas aux maux les plus graves de son pays (systèmes éducatif et de santé à la fois ruineux et inégalitaires), les Etats-Unis font de moins en moins figure de modèle, mais ce n'est pas l'agenda des républicains.

Tout irait très bien, donc, s'il n'y avait pas la chute des marchés financiers. Celle-ci, se délecte le *Washington Post*, « complique le message politique » de M. Trump. Le président a pris les cours de Bourse comme indicateurs de son succès et a trouvé un responsable, Jerome Powell, accusé de remonter ses taux trop fortement. La Fed veut disposer de marges de manœuvre en cas de ralentissement économique, et son équation est compliquée par M. Trump et les républicains, qui ont renié toute orthodoxie budgétaire : le pays a enregistré, cette année, un déficit de 3,9 % du produit intérieur brut (PIB) et celui-ci devrait dépasser 5 % en 2019, réforme fiscale et dépenses militaires abyssales obligent.

Nul ne croit à un réel problème de financement pour un pays qui bénéficie du privilège du dollar, abrite la Silicon Valley et dont la dette publique équivaut à celle de la France (un an de PIB). Simplement, dopée artificiellement à la dépense fiscale, moins profitable en raison de la hausse des salaires et de taux, l'économie se prépare à atterrir, sans doute plus brutalement que si M. Trump avait mené une politique orthodoxe. Les Américains n'ont pas encore saisi le danger – la croissance du troisième trimestre a été tirée par la consommation (+ 4 %) et les dépenses publiques (+ 3,2 %), à la différence des entreprises, qui ont mis le frein sur les investissements (+ 0,8 %, contre plus de 10 % au premier semestre). Pour la présidentielle de 2020, le tableau a toutes les chances d'être moins joyeux.

Par **Arnaud Leparmentier**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



